

# NATIONS UNIES



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/37/63  
S/14833  
14 janvier 1982  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-septième session  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA  
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE  
LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION  
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE  
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-septième année

Lettre datée du 12 janvier 1982, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des communiqués publiés les 2 et 11 janvier par l'agence kampuchéenne de presse SPK à propos des déclarations dans lesquelles le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea a protesté contre l'acte d'agression commis par la Thaïlande (annexe I) et a condamné les Etats-Unis pour leur utilisation de la base aérienne thaïlandaise d'Utapao (annexe II).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et des pièces jointes comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points intitulés "La situation au Kampuchea", "Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est" et "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", ainsi que du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la  
République socialiste du Viet Nam  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

ANNEXE I

LE PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU KAMPUCHEA  
PROTESTE CONTRE L'ACTE D'AGRESSION COMMIS PAR LA THAÏLANDE

D'après un communiqué du SPK paru le 2 janvier 1982, un porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Kampuchea a publié une déclaration protestant contre la grave provocation dont la Thaïlande s'est récemment rendue coupable vis-à-vis du Kampuchea.

Dans cette déclaration était rappelé l'incident récent au cours duquel trois bâtiments de la marine thaïlandaise ont violé les eaux territoriales de la République populaire du Kampuchea en s'y engageant sur 15 km au large de la province de Koh Kong et ont ouvert le feu sur un patrouilleur kampuchéen qu'ils ont coulé pour le remorquer ensuite jusqu'en Thaïlande, en emmenant cinq membres de l'équipage.

Selon la déclaration : "Le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea condamne énergiquement cet acte d'agression prémédité de la marine thaïlandaise et exige que le Gouvernement thaïlandais libère immédiatement lesdits membres de l'équipage, rende le bateau et mette une fois pour toutes fin aux violations et actes d'agression qu'il commet à l'encontre de la République populaire du Kampuchea".

ANNEXE II

LE PORTE-PAROLE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DU KAMPUCHEA  
CONDAMNE LES ETATS-UNIS POUR LEUR UTILISATION D'UNE BASE AERIENNE  
THAILANDAISE

D'après un communiqué du SPK paru le 11 janvier 1982, un porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Kampuchea a publié une déclaration où il condamnait les Etats-Unis pour avoir de nouveau utilisé la base aérienne d'Utapaou en Thaïlande.

Selon ladite déclaration :

"Le Gouvernement des Etats-Unis a commis cet acte très grave en collusion avec les expansionnistes chinois, dans le cadre d'une politique qui vise à provoquer des tensions en Asie du Sud-Est et constitue une menace pour la souveraineté et la sécurité de la République populaire du Kampuchea.

On se souviendra que la base aérienne en question a été utilisée par les Etats-Unis au cours de la guerre destructrice qu'ils ont menée contre les peuples kampuchéen, vietnamien et lao."

Dans la déclaration, il est demandé instamment aux Etats-Unis de mettre un terme à leurs agissements et aux autorités thaïlandaises de refuser aux Etats-Unis, "conformément aux aspirations des peuples de l'Asie du Sud-Est et dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans toute la région", la permission de rétablir ses bases militaires en Thaïlande.

